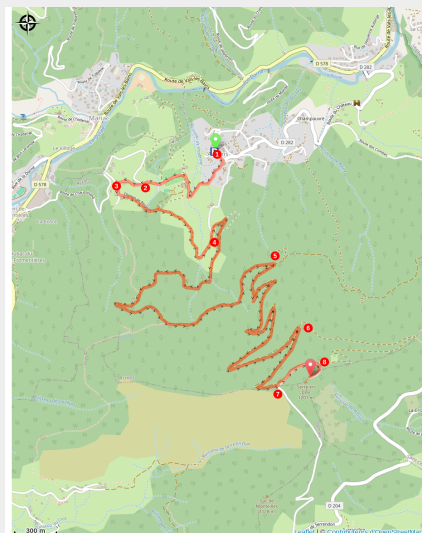


L'ascension du Serre en Don (A/R) - VTT FFC N°2 Rouge

Ardèche



Le Mont Serre en Don (ccve)



Une ascension de 600 m D+ sur les flancs du Mont Serre-en-Don par de belles pistes dans l'ensemble en sous-bois. La récompense se trouve au sommet à 1200 m.

Gravir à VTT les pentes du Mont-Serre-en-Don reste un défi, mais cette belle montagne offre de multiples points de vue à plus de 1200 m d'altitude sur les vallées environnantes.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 9.5 km

Dénivelé positif : 596 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Vue exceptionnelle

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

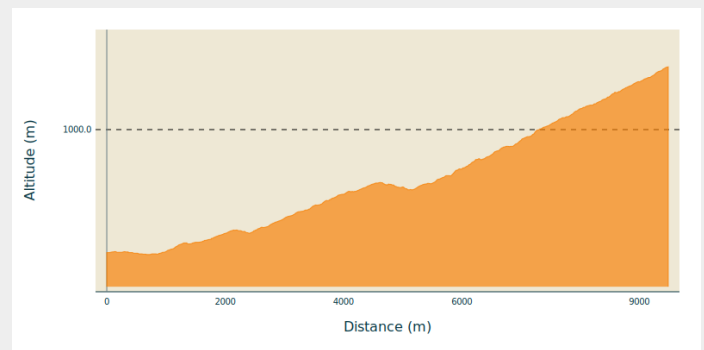
Départ : Mairie, Accons

Arrivée : Mairie, Accons

Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Accons
2. Dornas

Profil altimétrique

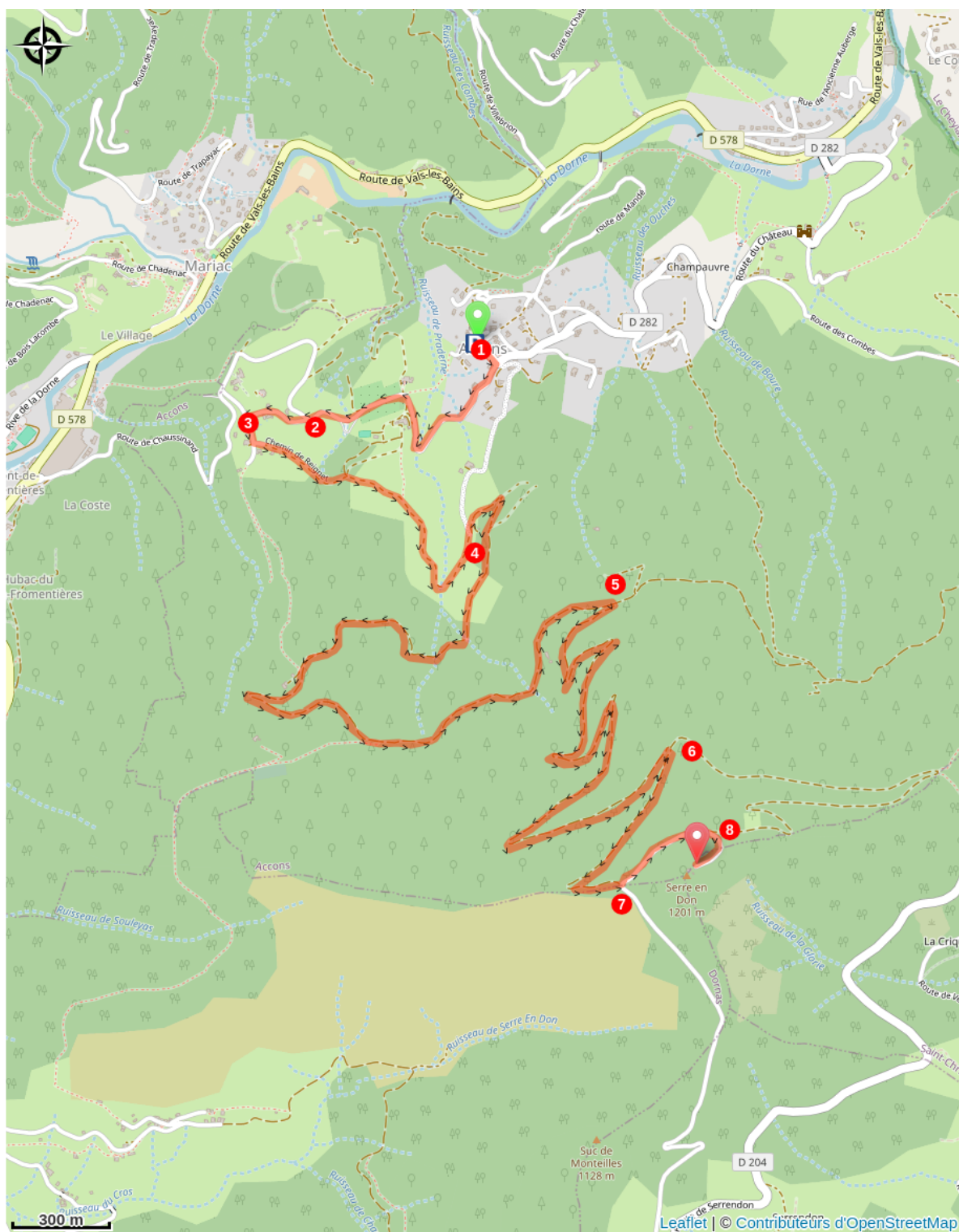


Altitude min 610 m Altitude max 1183 m

Suivre le balisage VTT FFC 🚴 N°2 Rouge.

1. 0km : Passer devant la mairie, faire 100 m et au croisement des routes tourner à droite.
2. 1km05 : Monter la petite route à gauche.
3. 1km26 : Au hameau Chaussinand, tourner à gauche, faire 100 m et prendre la piste à gauche.
4. 2km41 : A l'intersection Praderne, prendre direction Accons 8 km.
5. 5km61 : Monter la piste à droite direction Serre en Don.
6. 8km27 : Continuer sur la piste qui fait un virage à droite.
7. 9km03 : A partir de la route goudronnée monter à gauche.
8. 9km38 : Continuer tout droit sur la route.
9. 9km55 : Au sommet faire demi-tour et redescendre par le même itinéraire.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la D578 direction Mariac, puis suivre la D282 jusqu'au village d'Accons.

Parking conseillé

A côté de la mairie, Accons

Accessibilité

Recommandé pour le VAE